DEPARTEMENT DES VOSGES

VILLE DE RAON L'ETAPE

EXTRAIT DU

ARRONDISSEMENT

DE SAINT-DIÉ-DES-VOSGES

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers en

exercice : 29

Séance du 28 AVRIL 2014 A 20 H 15

Présents à la séance : 28

L'An Deux Mil Quatorze, le 28 AVRIL 2014 A 20 H 15

Extrait affiché le : **29 Avril 2014**

Le Conseil Municipal de Raon l'Étape dûment convoqué et réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. PIERRAT Benoit, Maire.

4ème séance 2014.

Présents: M. PIERRAT Benoît, Maire, Mme MICHEL Irène, M. SALÉRIO Philippe, Mme GEROME Line, M. DAUTREY Roland, Mme VINCENT Marie, M.CHMIDLIN Stéphane, M. SALTZMANN Michel, Adjoints, Mme LAVAL Christiane, M. PIERRON Joël, Mme RENAUX Anne-Marie, Mme STAUB Edith, Mme FLICKER Gisèle, M. TARDIEU François, M. CHARDIN Denis, Mme PANO-WENTZEL Marylène, M. ROMARY Fabrice, Mme ANDRE Sophie, M. GILET Dominique, Mme DUPONT Virginie, M. BAUDONNEL David, M. DEMENGE Abel, M. JACQUEMIN Gérard, M. BREGEOT Claude, M. PIERRAT-LABOLLE Michel, Mme DEMAIZIERE Chantal, Mme BENOIT Marie-Hélène, M. FOUCAL Olivier, Conseillers Municipaux.

 $\underline{\textit{Objet}}$: Compte Administratif 2013

du budget des forêts.

Absents excusés ayant donné pourvoir :

Mme BOULANGER Annie à M. PIERRAT Benoît

N° 52/2014

Secrétaire de séance : M. DEMENGE Abel.

Monsieur Philippe SALÉRIO, Maire adjoint, expose dans le détail au Conseil Municipal le compte administratif de 2013 du budget annexe des forêts qui laisse un excédent de fonctionnement de 128 341,21 € et un déficit d'investissement de 608,59 € (aucun reste à réaliser).

Le Conseil Municipal délibère et :

Décide unanimement, soit par 25 voix moins les abstentions de Madame DEMAIZIÈRE et de Monsieur FOUCAL, le Maire ne participant pas au vote et n'utilisant donc pas son pouvoir,

D'approuver ce compte administratif 2013 du budget annexe des

forêts.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme, Le Maire,